

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Marché(s) sur appel d'offres ouvert pour les travaux de réaménagement de la place Bir Hakeim au Quartier Latin

P.J. : 1 projet de délibération

La ville de Nouméa s'est engagée dans un programme d'aménagements paysagers et urbains dans différents quartiers afin de moderniser les espaces verts publics sur la commune et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Le réaménagement paysager et la mise en conformité des trottoirs de la place Bir Hakeim s'inscrivent dans cette dynamique. De plus, les différentes manifestations protocolaires organisées sur cette place nécessitent un réaménagement plus fonctionnel près du monument aux morts.

L'ensemble des aménagements comprend :

- la requalification des allées et escaliers sur la partie haute, place du monument aux morts avec les briques de l'anse Vata ;
- la création de massifs paysagers, plantations d'arbres et allées piétonnes sur la partie basse de la place ;
- la pose d'un arrosage automatique pour les nouveaux arbres, les massifs et le gazon ;
- la mise en place de mobilier urbain (bancs et corbeilles) ;
- la réalisation d'un escalier en pierre de taille pour accéder à la partie basse de la place.

L'appel d'offres sera décomposé en trois lots, pouvant faire l'objet de marchés séparés :

- Lot n° 1 : voiries et réseaux divers
- Lot n° 2 : aménagements paysagers
- Lot n° 3 : ouvrages en pierres

Les travaux, dont le coût prévisionnel s'élève à 100 millions de francs CFP, devraient débuter au premier trimestre 2023 pour une durée d'environ 12 mois.

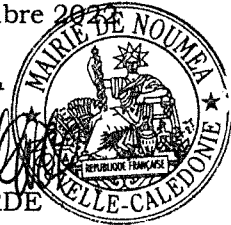
Il est donc proposé au conseil municipal d'habiliter le maire ou son représentant à signer le ou les marchés sur appel d'offres ouvert avec le(s) soumissionnaire(s) proposé(s) par la commission d'appel d'offres pour les travaux de réaménagement de la place Bir Hakeim.

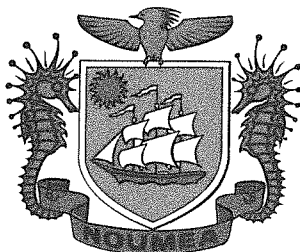
Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 2 décembre 2022

Le Maire,

Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

1353

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 22 décembre à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
16.12.2022

DATE D'AFFICHAGE
16.12.2022

Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Anne-Christine CHIMENTI
M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Kimberley BARONI
Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELIERE
M.	Patrick GUILLON	M.	Michel DESMEUZES
Mme	Fabienne CHARDIGNY	Mme	Christine BELLET
M.	Tristan DERYCKE	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
M.	Warren NAXUE	Mme	Liliane CONDOUMY
M.	Marc ZEISEL	M.	Claude CHARLOT
Mme	Pascale SERVENT	Mme	Muriel GERMAIN
M.	Michel FONGUE	Mme	Christiane SARIDJAN
Mme	Janine BAJON	Mme	Magali MANUOHALALO
Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
Mme	Naïa WATEOU	Mme	Veylma FALAE
Mme	Valérie LAROQUE	M.	Emmanuel BERART
Mme	Stéphanie PAIMAN	M.	Eric MELTESALE
M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Christine LE SAINT
M.	Bruno CAPY	Mme	Davina FAUA
Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Bernard LAVANDIER
M.	Marc LE LEIZOUR		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Charlotte THAIAWE
conseillers en exercice	: 53	Mme	Françoise SUVE	Mme	Laurène CASSAGNE
		Mme	Isabelle LAFLEUR	M.	Makaokio FIHIPALAI
Nombre de présents	: 37	M.	Nicolas BRIGNONE	M.	Patrick SAKOUMORI
Nombre de votants	: 49	Mme	Cindy PRALONG	M.	Daniel HINSCHBERGER
(12 procurations)		M.	Philippe BLAISE	M.	Joseph BOANEMOA
		M.	Luc BRUN	Mme	Laurie HUMUNI
		M.	Christophe DELESSERT	Mme	Jeanne POELLABAUER

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022/1353
autorisant la signature d'un ou des marché(s) sur appel d'offres ouvert pour les travaux de
réaménagement de la place Bir Hakeim au Quartier Latin

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **22 DEC. 2022**

Calédonie,

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-

L.122-19-1, VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie, notamment son article
modifiée portant réglementation des marchés publics,

VU la note explicative de synthèse n° 2022/206 du 2 décembre 2022,

La commission de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement durable
entendue en séance du 7 décembre 2022,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Le maire ou son représentant est habilité à signer le ou les marchés sur appel d'offres ouvert avec le ou les soumissionnaire proposé(s) par la commission d'appel d'offres pour les travaux de réaménagement de la place Bir Hakeim au Quartier Latin, comprenant les lots suivants :

- Lot n° 1 : voiries et réseaux divers
- Lot n° 2 : aménagements paysagers
- Lot n° 3 : ouvrages en pierres

Le(s) marché(s) est(sont) conclu(s) pour une durée d'environ douze mois.

ARTICLE 2 /

L'étendue du besoin à satisfaire recouvre :

- la requalification des allées et escaliers sur la partie haute, place du monument aux morts avec les briques de l'anse Vata ;
- la création de massifs paysagers, plantations d'arbres et allées piétonnes sur la partie basse de la place ;
- la pose d'un arrosage automatique pour les nouveaux arbres, les massifs et le gazon ;
- la mise en place de mobilier urbain (bancs et corbeilles) ;
- la réalisation d'un escalier en pierre de taille pour accéder à la partie basse de la place.

ARTICLE 3 /

Le montant prévisionnel de la dépense est estimé à cent millions (100 000 000) de francs CFP TTC imputable aux budgets 2023 et 2024 de la Ville.

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 /

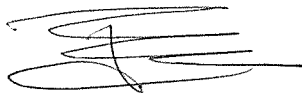
Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 22 DEC. 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

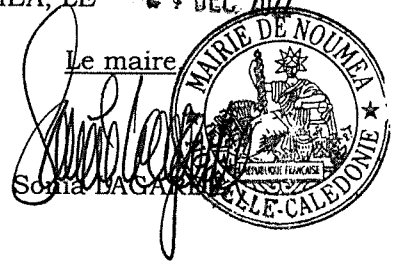
NOUMEA, LE 26 DEC 2022

Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI

Le maire



Sonia LA GACHE
MAIRE DE NOUMEA
Nouvelle-Calédonie

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
POLE AMENAGEMENT	- 1
D.E.P (DPPV)	- 1
MISE EN LIGNE	- 1

Mis en ligne le :

27 DEC. 2022

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

MARCHES SUR AOO POUR TRAVAUX DE REAMENAGEMENT PLACE BIR HAKEIM QUARTIER LATIN

Date de transmission de l'acte : 26/12/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 26/12/2022

Numéro de l'acte : 2022-1353 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 988-200012508-20221222-2022-1353-DE

Date de décision : 22/12/2022

Acte transmis par : Céline NAVEAU ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Marchés publics de travaux

1.1.1.3. ~~Marchés publics de travaux d'un montant égal ou supérieur à 100 millions de F.CFP~~